



Campus d'Angers

Rentrée



La campus d'Angers accueille les étudiants de :

- 1^{re} année le jeudi 30 Août à 8h30 - grand amphithéâtre
- Bachelor de 1^{re} année : le lundi 3 Septembre à 10h00

Procédures d'inscription pour les élèves-ingénieurs :

L'inscription s'effectuera en ligne.

La procédure sera communiquée aux candidats par courrier électronique dans le courant de l'été. L'inscription devra être validée au plus tard le jour de la rentrée.

Le service scolarité sera ouvert à compter du 22 août 2018

- Olivier BONTEMPS Tél. 02 41 20 73 86
- Milène BRECHU Tél. 02 41 20 73 48
- Martine QUEMARD Tél. 02 41 20 73 65
- Manuella ROBIN Tél. 02 41 20 73 83

- Mail : SCOLARITE_ANGERS@ensam.eu





Se loger sur Angers



Nouveau !

Résidence Louis Magne, gérée par Angers Loire Habitat



- **Adresse :**
63 Boulevard Jean Moulin à Angers.

- **Renseignements pratiques :**

La résidence, qui a ouvert ses portes en septembre 2017, est réservée en priorité aux élèves de 1^{re} année. Elle propose de 110 studios (dont 8 accessibles aux personnes handicapées) et 20 logements duos pour une colocation.

Contacts : contact@angers-loire-habitat.fr

Merci de préciser « Louis MAGNE » en objet de votre message électronique.

Agence des Deux Rives

Karine MERCADER, Karima MADANI, Nora SAJI

Tél : 02.41.23.57.57

Dossier à constituer sur le site : www.demandelogement49.fr

Plus d'infos sur la résidence :

<https://www.youtube.com/watch?v=OQkR8YMzSoY>

Logement en cités ou résidences universitaires gérées par le CROUS de Nantes

Plus d'infos sur :

<https://www.crous-nantes.fr/>

⇒ **Voir document en annexe 1**





Résidence du Ronceray gérée par Maine et Loire Habitat



- **Adresse :**
9 rue de La Censerie à Angers
- **Renseignements pratiques :**
La résidence dispose de 85 chambres meublées (surface comprise entre 16m² et 36m²)
- **Contacts :**
[Joseph HERGUE](#) et [Laurence LEGRAS](#)
Tel. 02 49 71 12 23
Maine et Loire Habitat
9 rue Elise Deroche - 49240 Avrillé
www.maineetloire-habitat.fr

Lorsque vous contactez par courrier électronique les équipes de Maine et Loire Habitat, merci de préciser que vous êtes admis à l'ENSAM (capture d'écran du site internet, ou tout autre document précisant votre affectation).

Dossier à constituer sur le site : www.demandelogement49.fr

⇒ **Voir document en annexe 2**

Infos pratiques !



⇒ **Attention** il n'y a pas de parking voiture pour les élèves sur le campus d'Angers !

Enseignement des langues sur le campus d'Angers

L'anglais, l'espagnol, l'allemand et le chinois sont les seules langues étrangères enseignées sur le Campus d'Angers.

L'apprentissage du chinois peut commencer avec un niveau débutant.

Merci d'envoyer par courrier électronique, **avant le 27 août 2018**, à Rentree2018Angers@ensam.eu la copie de vos relevés de notes du baccalauréat et du concours d'entrée ainsi que le questionnaire LV2 (**voir annexe 3**) en un seul document PDF.

Ces résultats permettront de constituer les groupes par niveau de langues.





Infos complémentaires

Les possibilités des calculatrices autorisées lors des évaluations pourront être limitées aux capacités de calcul suivantes : quatre opérations, racine carrée, fonctions usuelles (trigonométriques, logarithmes, exponentielles), mémoire avec entrée en plus ou en moins, changement de signe, notation scientifique (virgule flottante).

Les matériels feront l'objet de vérification lors des épreuves. Le prêt ou l'échange entre les élèves seront interdits.

Seront par exemple autorisées, les calculatrices suivantes : - CASIO fx-92 Collège 2D - CASIO FX 92 spécial collège - HP 30 S - SHARP EL-531 RH - SHARP EL-531 VH - TI-30 X II B - TI-30 XB Multiview™ - TI-36 X II. Tous les modèles de moindre capacité seront acceptés.

Merci de vous équiper de ce matériel pour la rentrée.

Activités sportives



Le campus d'Angers dispose d'un gymnase à l'intérieur de l'école avec une salle de musculation. Des terrains et des lignes d'eau sont également réservés auprès de la mairie pour que les élèves puissent pratiquer du sport à leur convenance.

Pour pouvoir accéder aux différentes infrastructures, vous devez vous inscrire dans l'association sportive étudiante des Arts et Métiers (UAI ENSAM ANGERS). Nous tiendrons un stand lors de votre accueil sur le campus d'Angers.

Pour cette inscription, il vous est nécessaire d'apporter le jour de la rentrée :

- Un certificat médical autorisant une pratique multisports (**un modèle est fourni voir annexe 4**)
- Un chèque de 65 euros qui sera valable pour une licence de deux ans
- La fiche individuelle d'inscription (l'Option « Sport-U » n'est pas nécessaire, il faut cependant cocher la deuxième case)
- Vous avez également la possibilité d'envoyer les documents par courrier électronique à uai.an@gadz.org

Les sports suivants sont pratiqués par les élèves des Arts et Métiers :

Athlétisme, Natation, Badminton, Tennis, Handball (M), Football (M), Futsal (M), Basket (M/F), Volleyball (M/F), Rugby (M/F), Golf, Pom-pom, Escalade, Crossfit, Voile, Cyclisme, Musculation.

Des compétitions vous seront proposées si vous le souhaitez pendant l'année.

Si le sport que vous souhaitez pratiquer n'est pas dans la liste et qu'il y a assez de pratiquants, il est possible de créer un créneau pour vos entraînements.

Contact :

Laure ANDRÉ, Présidente de l'association

laure.andre@ensam.eu



Annexes

Annexe 1 : Présentation résidence Louis Magne

Annexe 2 : Présentation résidence du Ronceray

Annexe 3 : Questionnaire LV2

Annexe 4 : Certificat médical et fiche d'inscription UAI



À proximité

La résidence Louis Magne se trouve à proximité des services, commerces et transports.

- À quelques mètres de la station de tramway « Hauts de Saint Aubin »
- À 5 minutes de l'école ENSAM
- À 10 minutes du centre-ville d'Angers



LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE *Louis Magne*



Renseignements

Agence des Deux Rives

31 boulevard Georges Clémenceau
ANGERS

02 41 23 57 57



www.angers-loire-habitat.fr



Une résidence répondant aux besoins des étudiants

La résidence Louis Magne comprend **130 chambres meublées** réparties sur 6 étages. On compte :

- 102 studios de 18 m²
- 8 studios de 20 m² adaptés aux personnes à mobilité réduite
- 20 types 2, appelés duos, de 30 m² permettant la colocation.

Exemple de studio



Le loyer moyen s'élève à 300 € charges comprises.

Des services complémentaires

Cette résidence met à disposition :

- une salle d'étude à chaque étage avec connexion internet
- un local laverie en rez-de-chaussée
- 50 places de stationnement
- 2 locaux pouvant accueillir jusqu'à 150 vélos
- une loge pour l'agent de proximité d'Angers Loire habitat, interlocuteur privilégié des étudiants pour toutes les questions liées à la vie de la résidence.

La location de ces logements est soumise à la réglementation sur l'attribution des logements sociaux, attributions faites par la Commission d'Attribution des Logements (CAL).

Pour faire une demande, **inscrivez-vous en ligne sur www.demandelogement49.fr**.

Exemple de chambre en logement duo



Le loyer moyen s'élève à 500 € charges comprises.

ENSAM

RESIDENCE DU RONCERAY



Maine&Loire
habitat

Caractéristiques :

- ❖ 85 chambres (de 16 à 31 m²)
- ❖ Deux laveries équipées
- ❖ Salle d'eau
- ❖ Kitchenette (avec réfrigérateur et plaques de cuisson)
- ❖ Lit avec sommier et latte
- ❖ Bureau
- ❖ Accès sécurisé

Contact:

**AGENCE
D'AVRILLE**

**9 RUE ELISE
DEROCHE**

49240 AVRILLE

Tél : 02 49 711 223

Mail :
agence.avrille@mlhabitat.fr

Conditions d'attributions :

- ❖ Demande de logement social à compléter sur internet :
<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/creation/>
- ❖ Adresser un mail à l'agence d'Avrillé avec le numéro de demandeur pour se positionner (mentionner la date d'attribution désirée) :
agence.avrille@mlhabitat.fr



RESIDENCE DU RONCERAY

LOYERS CHARGES COMPRISES AU 01/01/2018 *

16 m² : 302,98 €

20 m² : 317,95 €

24 m² : 345,19€

28 m² : 358,85€

31 m² : 366,81€

*Loyers types comprenant notamment chauffage, électricité et eau



1. A QUOI CORRESPONDENT LES CHARGES ?

- ✓ Chauffage,
- ✓ Eau chaude sanitaire,
- ✓ Fourniture d'eau froide,
- ✓ Electricité des logements,
- ✓ Eclairage des parties communes,
- ✓ Maintenance des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et VMC,
- ✓ Entretien des robinetteries et des mécanismes de chasse d'eau,
- ✓ Entretien de l'élèveur,
- ✓ Entretien des parties communes (halls et circulations),
- ✓ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

2. LES ÉQUIPEMENTS DES LOGEMENTS

Kitchenette

- 1 table de cuisson avec deux plaques électriques
- 1 réfrigérateur
- 1 évier
- 1 meuble sous évier +1 étagère,

Salle d'eau

- 1 lavabo
- 1 douche
- 1 W .C

Et aussi :

- 1 lit (sommier avec lattes et matelas) 200 x 90
- 1 table de chevet
- 1 bureau
- 1 chaise
- 1 table (diamètre 70 cm)
- 1 prise TV (raccordée avec câble) Possibilité de se connecter à Internet (option à voir avec l'école)
- 1 téléphone
- 1 étagère
- 1 placard

3. LES SERVICES MIS A VOTRE DISPOSITION

- ✓ Deux laveries équipées (avec évier), gérées par l'association des locataires de la résidence.

4. LES AUTRES FRAIS LIES A LA LOCATION

- ✓ **Dépôt de garantie** : un mois de loyer hors charges à verser à la signature du contrat de location.

- ✓ Vous êtes redevable de la **taxe d'habitation** (pour les étudiants locataires au 1er janvier).

5. LES CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

- ✓ Vos parents ou un tiers doivent se porter caution pour vous.

6. LES PIECES A FOURNIR AU PLUS TARD LE JOUR DE LA SIGNATURE DU BAIL

- ✓ Une attestation d'assurance (multirisque habitation),

7. QUI SIGNERA LE CONTRAT DE LOCATION ?

- ✓ L'étudiant et les parents (ou le tiers) se portant caution.

8. QUI ASSISTERA ET SIGNERA LE PROCES-VERBAL D'ETAT DES LIEUX ?

- ✓ L'étudiant sortant.
- ✓ Ou un tiers avec un courrier de procuration impérativement.

9. LES LOGEMENTS ETUDIANTS OUVRONT-ILS DROIT A L'APL ?

- ✓ Oui, car ils sont conventionnés.

10. COMMENT S'EFFECTUE LE VERSEMENT DE L'Aide Personnalisée au Logement ?

✓ L'organisme payeur (CAF) verse l'APL directement au propriétaire (MAINE ET LOIRE HABITAT). L'APL est ensuite déduite du loyer.

11. COMMENT REGLER SON LOYER ?

- ✓ Par prélèvement automatique. Il s'effectue le 3, 7, 10 ou 14.
- ✓ Par carte bancaire (en contactant nos services au 02 49 711 223 ou via notre site Internet <https://monespace.maineetloire-habitat.fr/>)
- ✓ Par chèque
- ✓ Par virement

12. COMMENT METTRE FIN A SA LOCATION ?

Il faut adresser **OBLIGATOIREMENT** un courrier en **RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION** à l'agence d'Avrillé : 9 rue Elise Deroche 49240 AVRILLE.

RAPPEL

- Le locataire ne peut donc pas donner congé par téléphone ni même par lettre simple ; il n'est pas non plus possible d'utiliser les moyens modernes de communication (télécopie, courrier électronique ou textos).
- Le congé oblige le locataire à quitter les lieux au plus tard au terme du délai de préavis.
- Lors du départ effectif du locataire, des formalités de sortie doivent être accomplies : l'état des lieux, l'inventaire et la remise des clés.
- Si des dégradations sont constatées ou si des sommes sont encore dues au propriétaire, le montant du dépôt de garantie peut-être amputé.



PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

LOCATAIRE

- Une photocopie de la carte d'identité en cours de validité
- Une photocopie de la carte d'étudiant ou une photocopie de votre certificat d'admission à l'ENSAM et/ou l'impression d'écran d'admission
- Un justificatif de domicile
- Les photocopies des deux derniers avis d'imposition

GARANT

- Une photocopie de la carte d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile
- Les photocopies des trois derniers bulletins de salaire
- Les photocopies des deux derniers avis d'imposition

QUESTIONNAIRE LV2

NOM :

Prénom :

La LV2 est obligatoire. Plusieurs possibilités :

- Espagnol
- Allemand
- Chinois

Les élèves les plus en difficulté en Anglais se verront proposer un enseignement en Anglais renforcé en 1^{ère} année dans le but d'obtenir le niveau TOEIC retenu (785 pts). Pour ces étudiants-là, le choix de LV2 sera reporté à la 2^{ème} année.

Le but de ce questionnaire est de constituer des groupes de LV2 en fonction de vos souhaits et de votre niveau. Merci donc de le remplir sérieusement.

1. Notes d'anglais

- **Au baccalauréat :**
- **Au concours :**

2. Choix de la LV2 (merci de classer par ordre de préférence les 2 choix) :

Attention : l'inscription au groupe d'anglais renforcé étant imposée par la Direction de l'Ecole, veuillez nous indiquer votre choix par ordre de préférence :

- Espagnol Allemand Chinois

3. Votre niveau dans chacune des langues :

- Espagnol : Intermédiaire Avancé
- Allemand : Intermédiaire Avancé
- Chinois : Débutant Intermédiaire

4. Quelques informations complémentaires concernant votre choix 1 de LV2 :

- Pendant combien d'année avez-vous étudié cette langue ?.....
- Moyenne en terminale ?.....
- Note au baccalauréat ?
- Comment estimez-vous votre niveau dans cette langue :

.....

- | | | | | |
|----------------------------|---------------------------------|--------------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| Compréhension de l'écrit : | <input type="checkbox"/> Faible | <input type="checkbox"/> Moyen | <input type="checkbox"/> Bon | <input type="checkbox"/> Excellent |
| Production écrite : | <input type="checkbox"/> Faible | <input type="checkbox"/> Moyen | <input type="checkbox"/> Bon | <input type="checkbox"/> Excellent |
| Compréhension orale : | <input type="checkbox"/> Faible | <input type="checkbox"/> Moyen | <input type="checkbox"/> Bon | <input type="checkbox"/> Excellent |
| Expression orale : | <input type="checkbox"/> Faible | <input type="checkbox"/> Moyen | <input type="checkbox"/> Bon | <input type="checkbox"/> Excellent |

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

ANNEE 2017/2018



ACADEMIE de :

LICENCE SPORTIF ARBITRE DIRIGEANT

(Selon le cas, possibilité de cocher plusieurs cases).

NOM de l'ASSOCIATION SPORTIVE :

ETABLISSEMENT :

(à renseigner en toutes lettres)

Nouvelle licence (O/N) :	Renouvellement (O/N) :
--------------------------	------------------------

NOM :		Prénom :	
SEXE (M/F) :		Date naissance (JJ/MM/AAAA) :	
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
Téléphone :		e-mail (obligatoire) :	
DISCIPLINE (veuillez entourer)		Droit/Sciences Po	
		Sciences Eco/Gestion	
		Lettres/Sc.Humaines/Arts	
		Commerce	
		Science/Techniques	
		Métiers du sport	
		Langues	
		Médecine/santé	
		Enseignement	
SPORT(S) :			
Si licencié dans une autre fédération, laquelle (sigle) ?			

Je, soussigné(e), déclare :

- être régulièrement inscrit(e) dans l'établissement d'enseignement supérieur mentionné ci-dessus,
- avoir pris connaissance des statuts et règlements de la FF Sport-U et y adhérer,
- avoir présenté un **certificat médical de non contre indication** à la pratique des sports de compétition.
- avoir été informé par mon club FF Sport-U de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Dans ce cadre, j'adhère à la couverture d'assurance « accidents corporels » (cochez les cases), contrat référencé 1202368T :

Option « Sport-U » : 0,60 € TTC que je règle avec ma licence;

Garanties souscrites auprès de la Mutuelle des Sportifs, 2/4 rue Louis David - 75782 Paris cedex 16 Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, Mutuelle immatriculée au répertoire Sirene sous le n° 422 801 910, par MAIF, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances, 200 avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79038 NIORT cedex 9, par l'intermédiaire d'AIAC, S.A.S au Capital de 300.000 € — RCS PARIS 513.392.118 – APE 672Z – ORIAS 09051522.

Le contrat d'assurance se compose du présent bulletin d'adhésion et de la notice d'information « Assurance FF Sport-U » ci-jointe, dont le soussigné reconnaît avoir reçu un exemplaire.

Cette notice est également consultable ou téléchargeable sur le site internet de la FF Sport-U : www.sport-u.com

Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez AIAC courtage au 0.800.886.486 (appel gratuit) ou par e-mail : assurance-sport-u@aiac.fr.

Le licencié peut également adhérer à l'une des options d'assurance « accident corporel » 1 ou 2 présentées dans la notice d'information « Assurance FF Sport-U ». La procédure d'adhésion est disponible sur le site de la fédération : www.sport-u.com.

Je décide de ne pas souscrire au contrat collectif « Accidents Corporels ». Je n'acquiesce pas le montant de la prime d'assurance correspondante et ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat « accidents corporels » proposé par la FF Sport U. J'atteste néanmoins avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Date :

L'adhérent : NOM : Prénom :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

L'adhérent peut exercer son droit d'accès : Loi Informatique & Libertés.

En cochant cette case, je refuse la communication de mes coordonnées à des partenaires commerciaux de la FF SPORT U

Tous les renseignements relatifs à votre licence sont accessibles à partir de l'ESPACE ETUDIANTS : http://www.sport-u-licences.com/portail_etudiant

**CERTIFICAT DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE
DU SPORT EN COMPETITION**

Je soussigné(e) Docteur en médecine,

après avoir examiné ce jour

Mme/Mr.....

né(e) le /...../...../...../

certifie que son état de santé actuel ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition -lors des épreuves organisées par la FF Sport U- hormis dans celui ou ceux rayé(s) ci-dessous.

- | | | |
|--------------------|-----------------------|--------------------|
| Aérobic | Judo | Voile |
| Athlétisme | Ju-Jitsu | Planche à voile |
| Aviron | Karaté | Raids Nature |
| Badminton | Karting | Roller hockey |
| Boxe éducative | Lutte | Run and bike |
| Bridge | Natation | |
| Canoë-kayak | Pelote basque | Basket-ball |
| Course orientation | Sambo | Base ball |
| Cross-country | Savate_boxe française | Beach-volley |
| Cyclisme - VTT | Ski alpin_ski fond | Football Américain |
| Danse | Snowboard | Football |
| Echecs | Sports de contact | Futsal |
| Equitation | Surf | Handball |
| Escalade | Squash | Hockey |
| Escrime | Taekwondo | Polo |
| Golf | Tennis | Rugby à 15 |
| Gymnastique Art. | Tennis de table | Rugby à 13 |
| Gymnastique R. | Tir | Rugby à 7 |
| Teamgym | Tir à l'arc | Softball |
| Haltéro Force | Trampoline | Ultimate |
| Handisports | Triathlon | Volley-ball |
| | | Water-Polo |

Date :

Signature et Cachet

Les sports subaquatiques exigent des examens spécialisés complémentaires (neurologiques, ORL, ophtalmologiques).